

1. Identification

Identificateur de produit

WOOD PRODUCTS (PMDI BONDED)

Liste de produits

Temstock Free, Temstock Free MR, Temstock MR,

UltraStock MDF produced with pMDI resin Shelving, UltraStock Free, UltraStock Free MR, UltraStock HD

DryGuard® OSB Sturd-I-Floor, DryMax®, Web stock, FiberStrong® Rim Board, DryMax® Cargo

FiberStrong HD™ (Mill#s 531, 532, 530, 475),
 Blue Ribbon® (Mill#s 531, 532, 530, 475),
 Camouflage Panel Featuring Mossy Oak® (Mill#s 531, 475),
 Realtree Camouflage Panel® (Mill#s 531, 475),
 Thermostat® OSB Radiant Barrier Roof Sheathing (Mill# 531, 475),
 ForceField® Weather Barrier System (Mill#s 475, 500, 531)

® is a Registered Trademark owned by or licensed to Georgia-Pacific Wood Products LLC
 ™ is a Trademark owned by or licensed to Georgia-Pacific Wood Products LLC

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS

GP-34B

Usage recommandé

Matériaux de construction pour usage décoratif

Restrictions d'utilisation

Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société

Georgia-Pacific Wood Products LLC

Adresse

133 Peachtree Street, NE
 Atlanta, GA 30303

Téléphone

Information technique : 800.284.5347
 (M)SDS Request: 404.652.5119

Courriel

MSDSREQ@GAPAC.COM

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec - urgence : 800.424.9300

Importateur/Fournisseur/Distributeur

Nom de la société

GP North Woods LP

Adresse

327022 Highway 11
 Englehart, ON P0J 1H0

Téléphone

Information technique : 705-544-2395
 (M)SDS Request: 404.652.5119

Courriel

MSDSREQ@GAPAC.com

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec - urgence : 800.424.9300

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des mesures d'urgence

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux sous la forme dans laquelle il est expédié par le fabricant, mais peut devenir dangereux lors d'activités en aval (p. ex., meulage, ponçage, coupe, pulvérisation) qui réduisent la taille de ses particules. Ces dangers sont décrits ci-dessous.

Dangers physiques

Poussières combustibles Catégorie 1

Dangers pour la santé

Irritation des yeux Catégorie 2B

Sensibilisation respiratoire Catégorie 1

Sensibilisation cutanée Catégorie 1A

Cancérogénicité Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles -
exposition unique

Irritation des voies respiratoires de catégorie
3

Toxicité pour certains organes cibles -
expositions répétées

Catégorie 1 (le système respiratoire)

Non classé.

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes (le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Si des petites particules de poussière de bois sont émises par des activités de transformation, de manipulation ou par d'autres moyens, elles peuvent former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter l'empoussièrement et la dispersion des particules de poussière dans l'air afin de minimiser les risques d'inflammation instantanée et d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS		Non assigné	80 - 100
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE		101-68-8	1 - 5
MDI polymérique (pMDI)		9016-87-9	1 - 5
2,4'-DIPHENYL METHANE DIISOCYANATE		5873-54-1	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux à déclarer			0.5 - 1.5

Le dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Retirer de la zone d'exposition. En cas d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante, de toux violente ou de difficultés à respirer.
Contact avec la peau	En cas d'irritation, laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact avec les yeux	Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion de bois ou de poussière de bois, consulter immédiatement un médecin ou demander des conseils – Ne pas faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Traiter de manière symptomatique. En cas d'essoufflement, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂). Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air. Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il existe un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
Agents extincteurs inappropriés	Un puissant jet d'eau peut entraîner la formation de poussières en suspension dans l'air et créer un feu à inflammation instantanée ou une atmosphère explosive.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Pour éviter la formation de nuages de poussières, les répondants doivent diriger l'extincteur depuis l'endroit le plus éloigné possible et projeter l'agent extincteur le plus doucement possible. Les facteurs les plus importants dans l'opération d'un jet extincteur sont d'éviter la création de nuages de poussières combustibles ou l'introduction d'une plus grande quantité d'air. En particulier, les jets de plein fouet et les impacts directs sur des tas de poussière pouvant disperser les poussières dans l'air créant un risque d'inflammation instantanée. La meilleure façon d'arroser avec de l'eau consiste à asperger selon un mouvement de balayage de moyenne à grande amplitude, et ce, aussi doucement que possible. Les répondants doivent utiliser une faible pression à la lance et diriger le jet sur le matériel en flammes depuis l'endroit le plus éloigné permis par la portée du jet.
Risques d'incendie généraux	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Passez l'aspirateur avec allumage de la poussière vide preuve ou balayage humide petits morceaux de bois et de la poussière; placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Ramasser les gros morceaux selon une méthode appropriée. Réduire la poussière dans l'air par l'utilisation de méthodes humides (par exemple, brouillard d'eau) et éviter sa dispersion en humidifiant l'air. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

La poussière peut former un mélange explosif dans l'air. Fournir la ventilation par dépression appropriée aux machines et aux endroits où il y a émission de poussières. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. If flash fire or explosion hazard is present, wear flame resistant clothing and face/head protection. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. S'assurer que les systèmes de captage des poussières utilisés pour le transport des poussières de bois combustibles sont protégés et équipés d'un équipement de prévention et de protection contre les incendies et les explosions. Consulter les normes NFPA 664 et NFPA 69 pour obtenir de l'information, des conseils et plus de renseignements sur les exigences requises.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer à plat, supporter et protéger d'un contact direct avec le sol. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Stocker dans un lieu sec et frais.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	1 mg/m ³	Fraction inhalable.

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	Type	Valeur
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	3 mg/m ³	Particules inhalables.
		10 mg/m ³	Total des particules.
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	TWA	0.05 mg/m ³	
		0.005 ppm	
MDI polymérique (pMDI) (CAS 9016-87-9)	TWA	0.07 mg/m ³	
		0.005 ppm	

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	Plafond	0.01 ppm
	TWA	0.005 ppm

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Type	Valeur
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	TWA	0.051 mg/m ³
		0.005 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	STEL	10 mg/m ³	Poussière.
	TWA	3 mg/m ³	Fraction respirable.
		10 mg/m ³	Fraction inhalable.
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	Plafond	0.02 ppm	
	TWA	0.005 ppm	

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	10 mg/m ³	Poussières totales.
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	TWA	0.051 mg/m ³	
		0.005 ppm	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)	15 minutes	0.015 ppm
	8 heures	0.005 ppm

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser un système d'aération aspirant local approprié pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Des vêtements et des gants étanches sont recommandés afin d'éviter la sécheresse ou l'irritation des mains. Une douche oculaire ou de sécurité doit être facilement accessible sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent porter des appareils respiratoires agréés appropriés.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

Planches ou panneaux de fibres de bois

État physique

Solide.

Forme

Solide

Couleur	Variée
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Sans objet
Point de fusion et point de congélation	Sans objet
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	40 g/cm ³ pour la poussière de bois.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	> 204.4 - < 260 °C (> 399.92 - < 500 °F) pour le bois
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Masse volumique apparente	Sans objet
Propriétés explosives de la poussière	
Classe de Ts	1 Faible explosion.
Propriétés explosives	Non explosif.
Classe du point d'éclair	combustible
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	Variable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Empoussièrement, dispersion des particules de poussière dans l'air, hautes températures, feu nu, étincelles ou autres sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Acides forts, alcalis, agents oxydants et huiles siccatives.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut émettre des vapeurs irritantes ou des gaz de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'aldéhydes ou d'acides organiques.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux	Provoque une irritation des yeux.
Ingestion	Sans objet dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une obstruction et une irritation temporaire du tube digestif.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 10000 mg/kg
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50		0.178 mg/l
CL50	Rat	369 mg/m ³ , 4 heures
Orale		
DL50	Rat	> 10000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8) Sensibilisateur.

Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant

BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS (CAS Non assigné) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité La poussière créée due au sciage, ponçage ou usinage de ce produit peut causer l'assèchement nasal, des irritations, de la toux ou une sinusite. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) et le National Toxicology Program (NTP) classent cette poussière comme carcinogène. Cette classification est basée sur l'augmentation de l'occurrence d'adénocarcinomes dans les cavités nasales et para nasales des sinus qui est associée à l'exposition à la poussière de bois. L'évaluation conclut en une évidence insuffisante pour associer les cancers de l'oropharynx, de l'hypopharynx, des poumons, des glandes lymphatiques et des systèmes hématopoïétiques, de l'estomac, du colon ou du rectum à l'exposition à la poussière de bois.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS (CAS Non assigné) 1 Cancérogène pour l'homme.
 DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE (CAS 101-68-8) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
 MDI polymérique (pMDI) (CAS 9016-87-9) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS (CAS Non assigné) Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Risque avéré d'effets graves pour les organes (le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau	
DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE	5.22
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale.
Emballages contaminés	Il est possible d'éliminer l'emballage/contenant vide en se conformant à toute réglementation applicable.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 05-31-2017

Date de la révision 07-17-2023

Version n° 03

Avis de non-responsabilité Cette FS vise à fournir rapidement des informations utiles à(aux) l'utilisateur(s) de cette matière ou de ce produit. Elle ne vise pas à servir d'étude détaillée de tous les risques et dangers possibles, et présuppose un usage raisonnable du produit. Les informations contenues dans la présente FS sont considérées comme étant exactes à la date de sa préparation et sont une compilation de renseignements issus de sources jugées fiables. Elles sont soumises à votre attention aux fins d'analyse et de vérification. L'utilisateur ou le manutentionnaire (ou son employeur) doit tenir compte des conditions spécifiques d'utilisation, de manipulation ou d'entreposage de cette matière, et déterminer quelles mesures de sécurité ou autres précautions particulières doivent être appliquées. Les employeurs doivent veiller à ce que leurs employés, agents, entrepreneurs et clients qui utiliseront ce produit reçoivent les mises en garde et les procédures appropriées en ce qui concerne la manipulation sécuritaire du produit, et ce, y compris la présente FS. Les utilisateurs ou les manutentionnaires du produit (ou leur employeur) incertains quant aux mesures de précaution spécifiques à appliquer doivent consulter leurs employeurs, fournisseurs du produit ou professionnels de la santé et de la sécurité avant de manipuler ou de travailler avec ce produit. Veuillez nous aviser immédiatement si vous jugez que cette FS ou tout autre renseignement concernant la santé ou la sécurité de ce produit est inexact ou incomplet.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Codes du produit
Identification des dangers: Prévention
Identification des dangers: Intervention
GHS: Classification

WOOD PRODUCTS (PMDI BONDED)

EN

Danger

Hazard statement

May cause an allergic skin reaction. Causes eye irritation. May cause allergy or asthma symptoms or breathing difficulties if inhaled. May cause respiratory irritation. May cause cancer. Causes damage to organs (respiratory system) through prolonged or repeated exposure. If small particles of wood dust are generated during further processing, handling or by other means, may form combustible dust concentrations in air.

Precautionary statement

Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection. Wear respiratory protection. Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Prevent dust accumulation and airborne dispersion of dust to minimize flash fire and explosion hazard. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation persists: Get medical advice/attention. IF ON SKIN: Wash with plenty of water. If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. If experiencing respiratory symptoms: Call a POISON CENTER/doctor. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. In case of fire: Use appropriate media to extinguish. Store in a well-ventilated place. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS). Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

FR-CA

Danger

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes (le système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Si des petites particules de poussière de bois sont émises par des activités de transformation, de manipulation ou par d'autres moyens, elles peuvent former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Conseil de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter l'empoussièrement et la dispersion des particules de poussière dans l'air afin de minimiser les risques d'inflammation instantanée et d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Éliminer le contenu/réceptient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Manufacturer: / Company name: Georgia-Pacific
Wood Products LLC / Address: 133 Peachtree Street,
NE / Atlanta, GA 30303 / Telephone: Technical
Information: 800.294.5347 / (MSDS Request:
404.652.5119 / E-mail: MSDSREQ@GAPAC.COM /
Emergency phone number: Chemtrec - Emergency:
800.424.9300 / Supplier/Distributor: /
327022 Highway 11 / Englehart, ON P0J 1H0 /
Telephone: Technical Information: 705-544-2395 / (M)
SDS Request: 404.652.5119 / E-mail:
MSDSREQ@GAPAC.com / Emergency phone
number: Chemtrec - Emergency: 800.424.9300

 **Georgia-Pacific**

